

Syndicat national CGT Insee

Tél : 01 41 17 58 91

Au SCEES, la statistique agricole est sous pression de la directrice des affaires financières (dont le SCEES dépend) et du cabinet du ministre. Trois syndicats du Ministère de l'Agriculture ont réagi. Nous soutenons totalement leur démarche et nous restons vigilants sur toutes les questions d'indépendance de la statistique.

Voici la déclaration du SPAC-CFDT, du SYAC-CGT et de la Section Sygma-FSU de Centrale :

Déclaration Commune

LES STATISTIQUES AGRICOLES SOUS TUTELLE DU CABINET

La directrice des affaires financières (DAF) du MAAPAR vient de donner l'ordre au SCEES de soumettre ses publications comportant des commentaires à « l'accord préalable exprès du Cabinet du Ministre » (note du 19 novembre 2003). C'est une première historique : depuis 40 ans, seuls les commentaires, deux fois par an, de l'évolution des revenus des agriculteurs, font l'objet d'une relecture par le Cabinet. L'origine de cette note serait une réaction du Cabinet accusant le SCEES « d'analyses orientées » dans un 4 pages sur le point d'être publié.

Le principe d'indépendance bafoué.

Nos collègues du SCEES, agents de l'INSEE et de l'agriculture, sont indignés par cette procédure qui bafoue le principe d'indépendance de la statistique publique française, gage de sa crédibilité. En effet, depuis la Libération, l'INSEE et les services statistiques des ministères, sont organisés, au sein de l'Administration, dans des structures qui garantissent le respect de la déontologie. Le programme d'enquêtes et d'études est arrêté par le Ministre de l'économie, après avis d'une instance de concertation, le Conseil national de l'information statistique (CNIS). A partir de là, l'exécution du programme s'impose aux statisticiens, diffusion comprise, que les résultats plaisent ou non.

Qui est gêné par les chiffres du SCEES ?

La qualité et l'utilité des chiffres du SCEES n'est ouvertement remise en cause par personne. Au contraire, on lira, en première page de « Contact », à propos de la canicule et de la sécheresse, l'intérêt d'avoir disposé d'estimations fiables et homogènes. Mais le SCEES a aussi conduit des travaux, avec le Ministère de l'écologie, sur les pratiques des agriculteurs en matière d'engrais et de produits phytosanitaires. Les résultats, pourtant présentés de façon objective, ont déplu au Cabinet.

Pour une statistique publique au service de tous.

Avec nos collègues du SCEES et de l'INSEE, nous nous battons pour une statistique publique indépendante et au service de tous : agriculteurs aussi bien que contribuables et citoyens ont le droit de connaître les conséquences économiques et environnementales des politiques agricoles.

Les représentants des organisations syndicales représentées au Conseil national de l'information statistique, présidée par le Ministre de l'économie, saisiront l'assemblée plénière du 18 décembre 2003 pour dire l'indignation des statisticiens et exiger l'annulation de cette mise sous tutelle inacceptable.

Paris le 1^{er} décembre 2003